

## Formation préparatoire à l'habilitation électrique BS / BE

*Pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, le travailleur doit être habilité. L'habilitation électrique est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail. DESCRIPTIF DU NIVEAU BS : Le chargé d'intervention élémentaire intervient en basse et très basse tension pour des opérations simples qui correspondent uniquement aux opérations suivantes : remplacement de fusible, de lampe, d'appareil d'éclairage, de prise de courant, d'interrupteur, raccordement d'un circuit électrique en attente, réarmement d'un dispositif de protection. DESCRIPTIF DU NIVEAU BE MANOEUVRES : Les opérations de manœuvres d'exploitation ont pour but la mise en marche et à l'arrêt de matériels, ou la modification de l'état électrique de ceux-ci, ainsi que le (dé)branchement d'équipements amovibles prévu pour être effectué sans risques (ex : réarmement disjoncteur...)*

**Durée:** 14.00 heures (2.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre, informaticien, personnel de production, ...

### Prérequis

- Aucun.

### Objectifs pédagogiques

- Être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### Contenu de la formation

- Module "Tronc commun" :
  - Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance, ...
  - Effets du courant électrique sur le corps humain
  - Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
  - Identification des zones d'environnement et de leurs limites
  - Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation
  - Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
  - Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
  - Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
  - Équipements de protection collective et leurs fonctions
  - Équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
  - Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées

- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Module "BE Manœuvre d'exploitation - Manœuvres en basse tension" :
  - Reconnaissance des matériels électriques des domaines de la basse et de la très basse tensions dans leur environnement
  - Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés
  - Limites de l'habilitation "BE Manœuvre"
  - Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique
  - Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres de consignation
- Module "BS - Interventions BT élémentaires" :
  - Les interventions BT élémentaires et les limites de leur domaine
  - Informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique
  - Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
  - Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identification, vérification et utilisation)
  - Séquences de la mise en sécurité d'un circuit
  - Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
  - Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires
  - Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement
  - Procédure de raccordement
- Evaluations et bilan de la formation

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence en lien avec la spécialité enseignée.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Équipements techniques nécessaires : local électrique, armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension, EPI et équipements de protection (obstacle, nappe, tapis, tabouret, balisage, ...), outillage et matériels électroportatifs (dont VAT), équipements à mettre hors service (moteur, machine, ...) pour les opérations de consignation, équipements permettant un dépannage et une connexion (pour les interventions)
- Chaque apprenant doit se présenter à la formation équipé de ses EPI personnels
- Documents supports de formation projetés
- Un livret sera remis à chaque participant

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Attestation individuelle de formation et certificat de réalisation